



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Laura Squartini, Rachida Moukhilise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Eric Godart, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance du 23.04.19

#Objet : Interpellation d'Alexandre Dermine concernant l'avenir de la place Keym.#

Séance publique

L'agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise rapportait dans une récente étude que Watermael-Boitsfort était la commune qui disposait du plus petit nombre de commerce par habitant.

Dans votre note d'orientation politique, vous déclariez vouloir favoriser le maintien et l'installation de commerces de proximité, point sur lequel nous sommes entièrement d'accord.

Mais, plus que des mots, les habitants et les commerçants de Watermael-Boitsfort sont aujourd'hui en droit d'attendre des décisions claires et des solutions efficaces pour atteindre cet objectif.

Permettez-moi dès lors de revenir sur le cas de la place Keym, dossier emblématique en la matière.

La majorité précédente avait fait de la redynamisation de la place sa grande priorité. Six ans et demi plus tard, force est de constater que l'incertitude règne.

Incertitude d'abord autour de la rénovation de la place. Du projet pharaonique, abandonné au profit d'une autre option tout autant décriée, vous avez finalement fait le choix de travaux de réfection plus légers qui, je vous cite, ne nécessitaient pas de permis. Cependant, au dernier conseil communal, vous nous avez appris que ce point était aussi sujet à caution. Si tel est le cas, il semble clair que le réaménagement du revêtement de la place n'est pas demain.

Incertitude également concernant le renouvellement de l'emphytéose, qui constitue pourtant la clé de voûte de la relance économique de la galerie marchande. Une situation qui décourage les repreneurs potentiels des cellules commerciales vides, freine les investissements et les projets de rénovation et, in fine, amène une désertification de la galerie. Pour les commerçants, chaque jour qui passe représente une perte importante qui pourrait leur être fatale.

Incertitude enfin concernant les solutions dégagées pour pallier au sentiment d'insécurité prégnant. L'engagement par la commune d'agents de prévention était une décision certes nécessaire et nous l'avons soutenue. Cependant, les habitants comme les commerçants vous le diront, la mesure ne suffit pas à régler la

question.

Dès lors, pourriez-vous répondre aux questions suivantes :

- Concernant le réaménagement de la place, pouvez-vous me confirmer qu'un permis est nécessaire pour les travaux annoncés dans votre note d'orientation politique ?
- Si tel est le cas, pouvez-vous me communiquer la décision de la majorité quant à la suite des opérations ?
- Pouvez-vous m'assurer que les travaux débuteront en 2019 ?
- Concernant l'emphytéose, pourriez-vous me dire où en est la consultance relative au bail ? Une évaluation financière a-t-elle pu être effectuée ?
- Combien de cellules commerciales sont actuellement vides dans la galerie ou en passe de l'être ?
- Pouvez-vous me dire si la majorité compte proposer d'autres mesures pour améliorer la sécurité sur la place ?

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 avril 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze